

Association Jeunes Médecins Urgentistes



C'est de l'heure de notre nouvelle Newsletter ! Qu'est ce que vos membres du bureau AJMU vous ont concocté ?

Le mois de novembre a été riche en émotions pour les membres de l'AJMU, avec la publication de nos premiers communiqués, une progression constante dans le renouveau du site internet, la publication de notre première Newsletter, le contact avec les différents référents AJMU, la mise en place de partenariats...

Tout ça en débutant un nouveau stage (le premier stage de l'internat pour notre Trésorier !)

Voici une nouvelle Newsletter pour vous faire part de notre progression. Celle-ci sera (on l'espère) mensuelle.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes un peu en retard. Au lieu de vous souhaiter un Joyeux Noël, nous vous souhaitons donc une très bonne année 2021 !

L'AJMU RECRUTE !



Nous cherchons activement un VP Comm' ainsi qu'un VP Part'.

Toute candidature pour un autre poste est également la bienvenue.

Promis, on est gentils !

Envoyez nous un message sur les réseaux sociaux ou par mail contact@ajmu.fr

SOMMAIRE

- **Actualité (1) :
Financement
des Docteurs
Juniors,**
Cf page 2
- **Actualité (2) :
Licence de
remplacement,**
Cf page 3
- **Point
partenariat,**
Cf page 4
- **Site internet,**
Cf page 5
- **Nous vous
souhaitons une
bonne lecture !**

Le bureau n'a pas changé, toujours les mêmes (bientôt plus nombreux ?)



OLIVIA FRAIGNEAU



GAËLLE SOUQUIERE



VICTOR ATTARD

Actualités (1) : Financement des Docteurs Juniors

Dans notre première newsletter, nous avons joint une copie de l'amendement au PLFSS 2021 pour un financement des Docteurs Juniors, rédigé par notre présidente.



Depuis, Olivia a récemment communiqué sur le sujet dans un article rédigé par Christian Lehmann pour LIBERATION :

«L'apprentissage supervisé du docteur junior la nuit est essentiel pour apprendre à faire face à des cas médicaux complexes aux urgences ou à la régulation avec souvent un accès limité à certains examens complémentaires, renchérit Olivia Fraigneau, présidente de l'Association des jeunes médecins urgentistes. Cette absence de financement spécifique de notre formation nous envoie un message consternant. Dès l'arrivée dans le système hospitalier, on nous fait comprendre que nous sommes la dernière roue du carrosse. On nous habitue à des contraintes horaires interdites dans nombre de pays européens, avec des gardes de vingt-quatre heures d'affilée, quand ailleurs une garde ne peut dépasser douze à quatorze heures au maximum, et doit être suivie d'un repos de onze heures. On ne peut pas nous demander toujours plus, sans reconnaissance.»

Retrouvez le reste de l'article ici : https://www.liberation.fr/france/2020/12/02/les-urgences-derniere-roue-du-carrosse-du-systeme-hospitalier_1807395

COMMUNICATION AVEC LES ORGANISMES ET SYNDICATS DE MÉDECINE D'URGENCE

Votre Association nationale des Jeunes Médecins Urgentistes a commencé à prendre contact avec les différents organismes et syndicats de médecine d'urgence. Pourquoi ? Pour renforcer sa légitimité et pouvoir porter votre voix et représenter vos intérêts dans ces différentes instances.

Notre vision à l'AJMU est simple, plus une seule décision concernant les internes en médecine d'urgence ne doit se faire sans nous.



Actualités (2) : Licence de remplacement

Vous en avez sûrement entendu parler, vous avez sûrement vu des tweets ou stories Instagram qui en parlaient, l'actualité brûlante du moment, c'est la licence de remplacement.

Qu'est-ce que c'est ? Pourquoi est-ce qu'il y a autant de mouvements autour de ce sujet ? En quoi cela concerne les internes en médecine d'urgence ? Voici une brève explication sur cette newsletter - et si vous souhaitez en savoir plus, allez sur le site de l'AJMU. Nous avons entièrement mis à jour cette section !

La licence de remplacement, kékako ?

La licence de remplacement, c'est ce qui permet à des internes non thésés, ayant validé certaines conditions, d'exercer en tant que senior.

Pourquoi tout ce tapage sur ce sujet actuellement ?

Cela fait un moment que cette question est en pourparler entre les différentes instances (conseil de l'Ordre, collèges de spécialités, syndicats des internes, doyens, ministères..) mais tout s'est accéléré ces dernières semaines car le Gouvernement voulait statuer sur cette question avant la fin de l'année ! Et comme si ça ne suffisait pas, le Conseil National de l'Ordre des Médecins, ainsi que la Conférence des Doyens et les collèges de spécialité, ont fait savoir au gouvernement qu'ils étaient contre la possibilité que des internes remplacent avant la phase de Docteur Junior, soit bien plus tard que ce qui était possibles jusque là ! Alors l'InterSyndicale Nationale des Internes (ISNI), avec tous ses syndicats membres dont l'AJMU, s'est empressée de lancer une campagne de communication intense, ayant abouti à une réunion notamment entre l'ISNI et Monsieur Morlat, conseiller formation du ministre Olivier Véran.

Grâce à ce rendez-vous, un **délai supplémentaire** concernant la publication du décret sur les licences de remplacement a été obtenu. Un temps précieux qui nous permettra de replacer les internes au coeur de la discussion et, on l'espère, de trouver une solution pérenne.

Quel impact pour les internes en médecine d'urgence ?

Avant la création du DES de Médecine d'Urgence en 2017, la plupart des internes voulant se spécialiser en médecine d'urgence choisissait le DES de Médecine Générale puis faisait un DESC (Diplôme d'Etudes Spécialisées Complémentaire) en Médecine d'Urgence. Ainsi, leurs conditions à valider pour avoir accès à la licence de remplacement étaient celles du DES de médecine générale, à savoir 3 semestres validés dont un chez le praticien en médecine générale et un aux urgences.

Mais depuis la création du DES, il existe ce qu'on appelle un **vide juridique** concernant notre spécialité.

Autrement dit, il n'y a aucun texte définissant si et comment un interne en DESMU peut remplacer !

Pas de remplacement ça veut dire : pas d'opportunité de découvrir d'avantages de services que ceux que vous verrez en stage, pas d'élargissement de vos contacts professionnels, pas de possibilité d'arrondir les fins de mois notamment lors de vos dispos ou années recherches...

On continuera de mettre à jour notre site sur le sujet au fur et à mesure des avancées, ainsi que de vous tenir au courant.

Point partenariat

Nous avons officiellement signé notre premier partenariat ! On vous en dit plus...

MACSF

Désormais partenaire officiel de l'AJMU, nous avons signé un contrat avec la MACSF !

Vous aurez accès à des tarifs préférentiels pour souscrire à leurs services. Nous mettrons bientôt sur notre site internet tous les tarifs préférentiels ! Bien sûr, vous serez notifiés sur les réseaux sociaux.



Par la suite, nous souhaiterions créer des Welcome Pack à l'aide de la MACSF pour les futurs internes de DESMU et les nouveaux adhérents. Avez-vous des idées sur le contenu de ces Welcomes Pack ? N'hésitez pas à nous en faire part !

Adhésion à l'AJMU

Depuis notre première newsletter, vous êtes nombreux à avoir adhérer à l'AJMU et nous vous en remercions.

Votre adhésion vous permettra de profiter de nos partenariats, comme celui de la MACSF présenté ci-dessus mais également d'autres en cours de négociations.

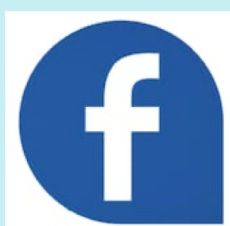
Plus nous serons nombreux dans cette association, plus nous pourrions négocier en votre nom des partenariats, mais également vous représenter dans les sujets d'actualité.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous vous invitons à adhérer via notre site internet ajmu.fr, onglet « Adhérer ».

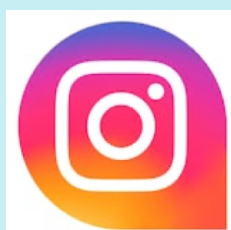
D'autres partenariats sont en cours, mais si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part !

RÉSEAUX SOCIAUX

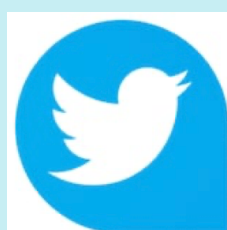
Comme vous pouvez le voir, nous sommes actifs sur les réseaux sociaux et dans les médias. Déjà présents sur Twitter et Facebook, nous avons lancé notre page Instagram ! N'hésitez pas à nous suivre ;)



AJMU



ajmurgences



@AJMUrgences



contact@ajmu.fr

Le site internet !

Tout beau, tout propre, et pourtant toujours en train de s'améliorer. Nous ne nous reposons pas sur nos lauriers ! Voici ce que vous pouvez actuellement trouver sur le site.

Les pages « **Histoire de l'AJMU** » et « **Bureau & Conseil d'Administration** » ont été mises à jour, afin que vous en sachiez un peu plus sur notre association !

La page « **Référents régionaux** » dans « Notre réseau » est à jour, avec tous vos référents locaux. Nous avons même rajouté une carte, afin que vous puissiez repérer les autres villes !

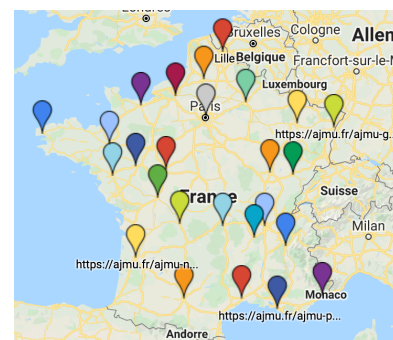
Nous avons rajouté un **calendrier** sur la page d'accueil, afin que vous pensiez à vous inscrire aux différents congrès / événements concernant la médecine d'urgence.

Dans « Formation en médecine d'urgence » vous avez la page « **Applications et sites utiles** ». N'hésitez pas à aller regarder, nous avons référencé pleins d'applications, de sites, mais également de E-learning ! Connaissez-vous par exemple le MOOC sur la ventilation, qui vous permettra de comprendre tout sur ce domaine un peu complexe ?

Enfin, vous retrouverez toutes nos activités, que ce soit sur l'encadré **Twitter** qui recense nos derniers tweets, ou dans « **Publications** » qui contient nos communiqués de presse mais également nos newsletters mensuelles !

Une dernière chose avant de quitter notre site : nous publions les **annonces d'offre d'emploi**. S'il vous prend l'envie d'aller à Mayotte, ou de remplacer dans les Alpes cet hiver, hésitez pas à y jeter un coup d'oeil !

Pour être sûrs de n'en louper aucune information, vous avez un **bandeau d'information** avec la date de la dernière modification sur le site !



FIN DE LA NL. A BIENTÔT !



Comme d'habitude, n'oubliez pas d'adhérer si nous ne l'avons pas encore fait !

Voici le QR Code pour aller directement sur le site, accompagné de notre GIF préféré !

